

[Français]

Le sénateur Lamontagne: Est-ce que je pourrais poser une question, honorables sénateurs? Est-ce que je dois comprendre que, dorénavant, les projets de loi du gouvernement qui relèvent, par exemple, du ministère de la Justice, même s'ils impliquent des dépenses de deniers publics, seront présentés, d'abord, au Sénat?

Le sénateur Flynn: Vu que vous le mentionnez, je dis non, car il faudrait modifier la constitution. Je ne l'ai pas mentionné, mais il y aura sûrement un certain nombre de projets de loi qui seront présentés ici d'abord. Il y en a quelques-uns,

je crois, que je pourrais identifier, mais j'attends d'avoir une liste un peu plus précise avant de le faire. Évidemment, cela ne veut pas dire que, parce qu'un projet de loi vient du ministère de la Justice, il sera présenté ici en premier lieu. Par exemple, le projet de loi qui traitera du salaire des juges ne peut pas être présenté ici, il faut qu'il soit d'abord adopté à l'autre endroit.

● (1650)

[Traduction]

(Sur la motion du sénateur Lamontagne, le débat est ajourné.)

(Le Sénat s'ajourne au mardi 16 octobre à 8 heures du soir.)